

Grandeur et vissicitudes d'une recherche

Les psychologues appellent biais de confirmation le fait que les gens, la plupart du temps, ne s'intéressent qu'aux informations qui confirment leur opinion. (Nicolas Journet, magazine sciences humaines N° 169)

Nul ne saurait douter de l'apport considérable que les travaux d'André Berthier constituent, dans leur ensemble. L'homme était, comme le soulignait sans cesse Jérôme Carcopino, un grand érudit. Son dévouement à la recherche historique et son désir permanent de pousser au plus loin de ce qui est possible la quête d'éléments paléographiques, archéologiques et historiques, son besoin de toujours les recouper pour en vérifier la fiabilité, sa volonté de les mettre en cohérence les uns avec les autres sont autant de raisons de prendre en compte son œuvre. Sa vie entière montre un homme totalement désintéressé qui place la morale, la probité intellectuelle au-dessus de tout et qui n'a jamais dérogé à son éthique personnelle.

À ce titre, André Berthier mérite le respect et la gratitude dus à tout chercheur, qui consacre sa vie à faire progresser la connaissance.

Les itinéraires logiques de sa pensée l'ont conduit à deux reprises à proposer des localisations nouvelles d'événements survenus dans l'antiquité qui contredisaient radicalement les conceptions établies : la table de Jugurtha, lieu de la bataille décrite par Salluste en Numidie, et la situation du siège d'Alesia qui permit la victoire de César sur Vercingétorix.

Ce n'est qu'après une étude complète, exhaustive, des éléments susceptibles d'apporter des renseignements concrets qu'il s'est résolu à affirmer son avis divergent. Une fois sa théorie bien murie, il s'y est tenu d'une manière constante, d'aucuns diraient obstinée, sans tenir le moindre compte des inconvénients que cela produirait pour sa propre carrière.

Dans les deux cas cependant, il n'a pas obtenu l'adhésion des instances officielles, ni sur la situation de la Cirta numide, ni sur la

localisation d'Alesia. André Berthier se serait-il trompé sur l'une ou sur l'autre de ses hypothèses ? Ou sur les deux ? C'est possible, personne n'est infallible. Laissons de côté le problème de la Numidie, qui nous est plus lointain, dans le temps et dans l'espace et regardons plus précisément celui d'Alesia.

Les relations avec l'administration

Lorsqu'il annonça sa découverte, en 1962, il résidait en Algérie depuis 1932. Il était directeur de la circonscription archéologique du département de Constantine et directeur des archives de l'Est algérien. Il en découlait pour lui une grande facilité d'action et de décision. On peut supposer que ce sentiment de liberté d'initiative auquel il était habitué ne lui a pas permis d'anticiper les difficultés qu'il rencontrerait en France, suite à sa découverte.

En tout premier lieu, l'accueil du CNRA (Conseil National de la Recherche Archéologique), instance faisant autorité pour valider, encourager ou refuser des travaux de recherche archéologique dans l'ensemble du territoire français au regard de la loi toujours en vigueur de 1941, a été très frileux à l'idée d'une remise en cause de la localisation d'un événement aussi important que le siège d'Alesia. Il semble que ces moments fondateurs de notre histoire sont considérés comme des sortes de marqueurs de l'unité nationale, et il faudrait de bien fortes raisons pour se permettre de les bouleverser ! Carcopino n'a cessé d'argumenter sur ce registre, et si Berthier a tenté avec une certaine insistance de le faire bouger sur ses lignes, c'est qu'il savait l'influence que le maître aurait pu avoir sur cette haute autorité. Ce fut en vain. L'entreprise fut jugée d'emblée comme *"une pure folie"* qui soulèverait des *"haussements d'épaule"*... ! (cf lettre de Carcopino à Berthier du 26 mars 1966). L'entreprise fut malgré cela fermement maintenue par son inventeur, et déroula donc devant lui un parcours semé d'embûches !

L'administration régionale de l'archéologie, cloisonnée et rigoureuse, parfois procédurière, soucieuse d'appliquer à la lettre

la légalité républicaine, n'a certainement pas apprécié d'être prise de court par les interventions ministérielles répétées qui s'imposaient à elle. Berthier s'était adressé en premier lieu au directeur des Archives nationales qui obtint d'André Malraux la première autorisation de fouilles. Par la suite, il privilégia systématiquement le même type de circuits : trois autres ministres, dont Jacques Duhamel, député-maire de Dole, firent de même. On comprend que les autorités nationales et locales de l'archéologie n'aient pas facilité les choses.

Lucien Lerat était directeur des antiquités de Franche-Comté au moment où André Berthier lança sa thèse situant Alesia à Chaux-des-Crotenay.

Les archives révèlent une forte rivalité entre les deux experts, l'un complètement immergé dans l'archéologie régionale et bien au fait des travaux des érudits comtois, de leurs connaissances ou découvertes, l'autre demandant depuis l'Algérie où il résidait, à venir fouiller un site réputé vierge, susceptible d'être l'Alesia antique. L'affaire Berthier tombait très mal pour Lucien Lerat. En 1960-1965, ce dernier était fortement engagé dans un projet institutionnel et personnel très important : les fouilles de la "Ville d'Antre". Ce site gallo-romain près de Moirans, très riche en vestiges, était connu de longue date, mais n'avait été que très partiellement étudié.

En 1955, sortait l'ouvrage d'Emile Thévenot *Sur les traces des Mars Celtiques* qui mettait en lumière l'intérêt des sanctuaires du lac d'Antre et du Pont des Arches, alors qu'il n'y avait plus eu d'investigations à ces endroits depuis la fin du XVIII^e siècle, à l'exception d'une petite reprise de fouilles en 1837-38. À la fin des années 50, la direction des antiquités envisageait de relancer les fouilles, mais comme le dit très explicitement Lerat dans son ouvrage sur Antre, elle n'en n'avait pas les moyens et surtout ne disposait pas d'archéologue qualifié pour les mener.

En 1959-60, suite à une intervention du génie rural pour assurer un captage d'eau, la direction des antiquités dut intervenir sur le site d'Antre après plusieurs destructions constatées. Les choses s'accéléraient donc et quatre campagnes annuelles de fouilles de 1961 à 1965 furent alors organisées. Lucien Lerat en fut le directeur. Ces travaux ont conduit l'archéologue à publier, en 1965, sa monographie sur Antre, évoquant connaissances antérieures,

découvertes récentes et questionnements.

C'est dire combien Lucien Lerat a pu alors se sentir mal à l'aise, pris en tenaille entre les injonctions ministérielles en faveur des fouilles Berthier d'une part, et son projet majeur ou prioritaire sur Antre, d'autre part. Les multiples rigidités administratives, les difficultés d'André Berthier à se plier aux exigences et injonctions de la Direction (communication des rapports de fouilles, explications sur les projets de fouilles envisagées...), finiront par rendre exécrables les relations entre Berthier et Lerat. André Berthier s'en plaindra en haut-lieu et en 1971, Lucien Lerat démissionnera de son poste de Directeur des antiquités de Franche-Comté.

Dans le Jura, André Berthier avait l'impression d'être condamné sans procès et se plaignait de tous ces gens qui prenaient parti sans accorder toute l'attention nécessaire au terrain. La plupart n'y mettaient pas les pieds. Il avait même, assez désabusé, noté le décompte des quelques heures passées sur place par les membres de la commission de contrôle des fouilles qui décidaient ensuite du bien fondé, ou non, de ses demandes d'autorisation de fouilles et de sondages.

La stratégie de recherches sur le terrain

À partir de 1963, André Berthier a donc entrepris la démonstration archéologique devant confirmer sa thèse.

La conduite de la recherche sur le terrain a été entreprise conformément aux impératifs du portrait-robot. Ce n'est pas en nous promenant ou en prospectant au hasard que nous avons fait des découvertes. C'est en allant directement vers des endroits prédéterminés qui avaient été pointés sur la carte d'après les renseignements donnés par César.

(La méthode du portrait-robot dans la recherche d'Alesia, communication de Berthier; le 5 avril 1984, devant le 109^e congrès des sociétés savantes Dijon)

Une difficulté objective est à souligner : il a manqué de temps. Jusqu'en 1973, il a continué à travailler à Constantine. Il ne venait donc dans le Jura que pendant son mois de vacances d'été, ce qui constituait une bien courte période pour mener à bien des recherches approfondies sur un territoire immense.

Les premières années, il a opéré des sondages dans la plaine de Syam et autour de l'éperon barré sur ce qui pouvait être des traces pertinentes de défenses militaires. La plupart des structures ainsi trouvées, par exemple plusieurs tronçons de doubles fossés, ont été observées, mais non fouillées.

Il a ensuite fait le choix de concentrer son attention sur ce qu'il considérait comme l'emplacement du camp Nord. C'est le lieu le plus significatif pour identifier le site d'Alesia, car César y avait placé deux légats, Reginus et Rebilus, ce qui incite à l'imaginer très vaste, stratégiquement sensible et justifiant par sa configuration le fait qu'on ait dû y placer deux généraux. Et puis c'est là que se déroula le dernier affrontement du siège, consacrant la victoire finale des Romains.

D'ailleurs, dès ses premiers pas dans le Jura, en 1963 (en juin, pendant l'été et en octobre), André Berthier s'était rendu à trois reprises sur le site de Syam – Chaux-des-Crotenay . Il avait reconnu du premier coup d'œil l'emplacement de ce camp. Voici le récit de sa révélation du camp romain de la Grange d'Aufferin lors de sa seconde visite.

Le Camp des Sarrasins

Nous avons connu beaucoup d'émotions au cours des trente années d'archéologie militante où de sensationnelles découvertes faites en Algérie nous avaient procuré de fortes sensations. Force nous est d'avouer que nous n'avons jamais été aussi impressionnés que lorsque nous avons commencé à pénétrer sous le couvert qui nous dissimulait l'endroit dégagé où, à la suite de notre travail de laboratoire, nous avons imaginativement placé le camp. Nous pensions que si nous trouvions rien là, c'était inutile de continuer nos explorations.

Nous voici sous bois. Nous marchons en tête du petit groupe formé par notre famille. Si nul n'est prophète dans son pays, nous sentons que les nôtres sont particulièrement réticents, pour ne pas dire tout à fait sceptiques. Le charme de l'allée boisée les retient avant tout, et ce qui capte leur attention, c'est le vol des papillons ou un joli bouquet de fleurs découvert sous la mousse. Quant à nous, nous n'avons d'yeux que pour l'extrémité de l'allée fermée par une barrière. Le soleil qui, au delà, éclaire vivement un pâturage nous donne la certitude que la clairière est bien au rendez-

vous. Nous y arrivons. Nous déplaçons le montant de bois qui permet d'écarter les barbelés. Nous avançons de quelques dizaines de mètres dans l'herbe et nous ne pouvons retenir un cri : "Le camp ! Il est là. Venez vite !" Le camp était là en effet. Son talus, haut encore à certains endroits d'une dizaine de mètres et se développait sur 400 mètres de longueur, bordant une vaste plate-forme où l'emplacement d'une source, d'ailleurs indiquée sur la carte, se laissait voir. Au pied de l'escarpement une bande de terre occupée par un bel herbage se creusait comme une cuvette. S'il y avait un camp, pourquoi serait-il autre que le camp de César et si c'était bien lui, il s'imposait encore dans toute la puissance de ses terrassements. Alors nous avons songé que nous étions les premiers depuis l'antiquité à avoir conscience que là était l'emplacement d'un des combats les plus mémorables qui aient été livrés sur le sol de notre pays. La solitude du décor retrouvé se peuplait soudain de Gaulois attaquant en rang serrés, de légionnaires lançant sans arrêt des javalots de siège du haut de leurs tours. Nous voyions les larges fossés se combler peu à peu par les corps entassés des premières vagues d'assaut décimées. Les survivants montaient sur les cadavres de leurs camarades et jetaient par dessus eux des pierres et de la terre. Des Gaulois finissaient par prendre pied sur le retranchement lui-même et tenaient encore la victoire. Lieu sacré, lieu oublié, mais lieu qui allait pouvoir redevenir un centre de pèlerinage. (note dactylographiée, archives André Berthier)

Tous les repérages et tous les sondages effectués sur ce présumé camp nord rassemblent un nombre surprenant d'anomalies du terrain, de vestiges, de constructions qu'on ne peut attribuer à l'activité agricole. Elles sont confirmées par des études de géophysique. Tous ces phénomènes méritent l'attention puisqu'ils se situent dans les lieux supposés des affrontements les plus forts. La phase suivante des recherches s'est portée plus particulièrement sur le sommet du plateau de Chaux-des-Crotenay. C'est sur plusieurs années que des tronçons successifs de murs impressionnants, enfouis sous la végétation, ont été découverts définissant un vaste périmètre. Comment ne pas penser à une enceinte, d'autant que l'appareillage apparaît, en plusieurs points, cyclopéen et semble de facture très ancienne...



Ces quatre clichés ont été pris par André Berthier le jour où il a découvert la Grange d'Aufferin, s'écriant : "Le camp, il est là !" Ce sont ces vues de la Grange d'Aufferin qui l'ont convaincu, en 1963, qu'il était bien sur le site de la bataille, et qu'il devait poursuivre ses recherches.



De nombreuses structures auraient mérité qu'on s'y intéressât : *Il y a d'autres structures dont la mise au jour serait (oh ! combien) éclairante. Ce serait un bien grand dommage de ne pas poursuivre les fouilles. (ALESIA, André Berthier, André Wartelle, 1990)* Seule, la prospection de surface pouvait continuer sans autorisations. Elle a permis de mettre au jour par simple débroussaillage de nombreux éléments construits dont certains ont été indiqués à André Berthier par les agriculteurs locaux qui en ignoraient la signification. Celui-ci a ainsi pu dresser une carte générale de structures variées, mais répétées à l'identique, l'amenant à penser qu'il se trouvait devant un ensemble de monuments culturels.

Le diagnostic

André Berthier a toujours considéré que ses vérifications sur le terrain allaient dans le sens d'une confirmation de sa thèse. Cette interprétation est catégoriquement réfutée par l'archéologie officielle qui considère que le matériel archéologique issu des recherches d'André Berthier est insuffisant. Ce à quoi il a toujours répondu qu'il est contradictoire de refuser des fouilles et dans le même temps de déplorer l'absence de trouvailles !

Dernièrement, une expertise globale des éléments récoltés au cours des différentes campagnes de fouilles et de sondages a été réalisée, à la demande de l'association ArchéoJuraSites, par des spécialistes de la céramique (Armand Desbat, Sandrine Marquié) et du métal (Jean-Paul Guillaumet). Il s'agit *d'une étude globale avec une datation typologique classique, c'est-à-dire par comparaison des sites de l'est de la Gaule*. La coordination de cette expertise a été réalisée par Jean-René Le Nézet, archéologue, chercheur associé au CNRS. Monique Le Nézet-Célestin ingénieur de recherche à l'INRAP a été chargée de la prise de notes lors de l'examen des objets et de la mise en tableau des données. L'examen de la céramique permet d'observer des traces d'occupation de toutes les époques : protohistorique, romaine et médiévale.

La conclusion souligne que *rien ne prouve qu'une bataille importante se soit déroulée ici*, mais le propos est immédiatement nuancé par le constat que les fouilles ont été trop minimes pour avoir une signification définitive. De plus, un décalage non

expliqué est remarqué dans la datation entre les céramiques et les restes métalliques (Cf rapport d'expertise ArchéoJuraSites consultable sur le site <http://archeojurasites.org>).

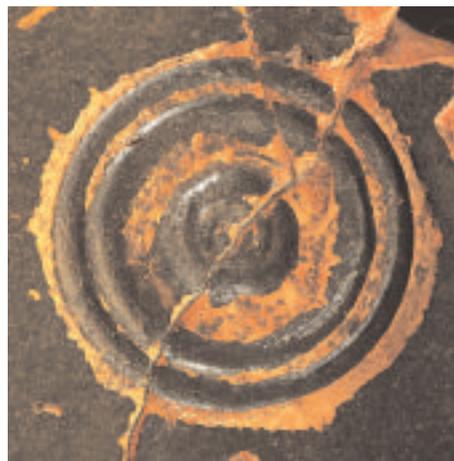
Une des explications possibles de ce décalage réside dans le fait que les terrains très acides ont pu "digérer" les restes ferreux... De plus, les occupants successifs des lieux ont forcément récolté au cours des siècles les éventuels restes métalliques .

Rappelons qu'André Berthier pensait qu'il fallait tenir compte des coutumes des habitants de cette zone de montagnes où le bois était le matériau privilégié pour tous les objets du quotidien.



Monnaie d'Antonin

Clé romaine en fer et bronze à pannetons coudés à l'équerre



Fond de patère orné au centre de deux cercles concentriques.

Ces objets proviennent de la combe de Crans, les Étangs et la Vie des morts. sondages de 1980-1981

La thèse d'André Berthier est-elle une impasse ?

Après ce balayage rapide des différents aspects et circonstances de la recherche, chacun voit bien l'imbrication complexe des arguments avancés et des effets de la nature humaine. La problématique est autant d'ordre épistémologique que scientifique. Il convient donc d'envisager en tout premier lieu la possibilité réelle d'une fausse piste. Un portrait-robot peut conduire la police à soupçonner à tort. Berthier a pu inclure des éléments non fiables dans son raisonnement, comme peuvent s'avérer non fiables les témoignages humains écrits ou oraux.

On peut aussi se demander si Berthier n'aurait pas, poussé par une sensibilité très mystique, "sacralisé" abusivement des empilements de cailloux qui ne seraient là que par le hasard d'architectures naturelles ou pour des raisons humaines plus prosaïques (épierrement, murgers, stockage...).

Mais on peut aussi considérer qu'il avait acquis dans le domaine de l'histoire des religions une expérience et une connaissance si large et universelle lui apportant des références, et donc une capacité à reconnaître des traces que d'autres négligeraient. Les deux arguments se valent. Il est impossible de trancher.

Des traductions légèrement tendancieuses ont longtemps permis au site d'Alise de n'être pas en contradiction avec les textes. Ce débat est maintenant terminé. Les tenants d'Alise ne contestent plus les traductions. Par contre, ils laissent entendre que les textes sont approximatifs et contiennent des erreurs en mettant en avant le fait que César avait de grandes ambitions politiques et que dans ses *Commentaires* sur la guerre des Gaules il a pu avoir tendance à "romancer" ses exploits pour y apparaître plus glorieux ; ainsi admettent-ils que le texte considéré dans tous ses détails ne s'applique pas bien au site qu'ils défendent, mais comme ils sont convaincus que les résultats des fouilles confirment le site d'Alise, ils inversent la proposition et considèrent que le texte de César est inexact...

Pour Berthier le postulat de départ est inverse. Il prend les écrits de César à la lettre, ne voyant aucune raison pour que César ait indiqué des dimensions ou des renseignements de géographie

physique erronés. En quoi cela l'aurait-il valorisé aux yeux du Sénat ?

Berthier se refusait tellement à cette idée qu'il avait dit sous la forme d'une boutade : " Si Alesia n'est pas là, c'est qu'Alesia n'est nulle part !" se basant sur l'idée que les critères essentiels de la conception de son portrait-robot sont des données mathématiques... et qu'il n'y a rien de plus têtue que les mathématiques... Lorsqu'une plaine doit mesurer 3000 pas dans le sens de la longueur, il est absurde d'en accepter une qui présente d'autres dimensions. C'est ce qu'on appelle en mathématique une condition nécessaire.

Il nous semble impossible, en l'état actuel, de trancher et de dire qui a raison. Les partisans d'Alise disent bien qu'ils ont, au vu de l'archéologie, une "quasi-certitude", mais cette expression peut être retournée contre ceux qui la prononcent : une certitude, c'est une opinion, pas une preuve, et cette opinion est fortement tempérée par le "quasi" qui lui est accolé !

La frustration est grande chez les curieux d'histoire qui aimeraient en savoir plus sur ce que Berthier a fait émerger de ce vaste territoire . Ils ont un sentiment d'inachevé.

Si la théorie de Berthier est si incongrue, que risque-t-on d'entreprendre des travaux pour en avoir le cœur net ? Dans tous les cas, la recherche de la vérité historique, ne vaut-elle pas la peine d'être poursuivie jusque dans ses derniers retranchements pour savoir finalement... et mettre un terme à une si longue querelle.

Le questionnement émis par Berthier reste "en lévitation" depuis 50 ans, comme un rêve évanescent... ou comme une épée de Damoclès. Une découverte fortuite peut, à tout moment, le ranimer. Les techniques nouvelles d'investigation qui ne sont soumises à aucune autorisation préalable peuvent apporter des indices qui feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Sachant que sur le plateau de la balance d'Alise-Sainte-Reine, se trouve maintenant un énorme complexe touristique, avec d'impérieuses contraintes budgétaires, il faudra une bien lourde charge de preuves pour le contrebalancer !

S'il fallait refaire l'histoire aujourd'hui, nous dirions que Berthier a peut-être manqué de patience ; il aurait dû avancer d'une manière aussi prudente, organisée et méthodique dans la mise en place de sa communication et dans la phase active de la recherche archéologique que dans son travail de laboratoire. Mais était-ce possible ? Aucune université, semble-t-il, n'aurait pris le risque de le suivre dans l'aventure. Alors il nous faut admettre que cette stratégie de choc frontal qu'il s'est résolu à jouer était la seule qui s'offrait à lui.

En tout état de cause, André Berthier a mis en lumière un site qui recèle des éléments archéologiques ignorés jusque là, et qui ne demandent qu'à dévoiler leurs secrets.

Mais... qu'a donc découvert André Berthier ?

Dans sa *Revue des Revues* du journal *Le Monde* (17 janvier 1977), revenant sur l'affaire d'Alesia, Yves Florenne écrit, à la fin de son article :

Quant aux entraves et aux obstacles qu'on multiplie devant lui (André Berthier), même physiquement jusque dans les chantiers de fouilles, c'est bien évidemment dans le dessein charitable de lui épargner l'humiliation de mettre à jour une erreur si définitivement éclatante qu'elle ne pourrait qu'apparaître à tous les yeux non volontairement aveuglés comme la vérité toute nue.



*André Berthier
avec
Yves Mulon
et Suzette
au belvédère du
Rocher de la
Baume, face
au plateau de
Chaux-des-Crotenay*